

OUVERTURE DE LA 9^e ÉDITION D'ALGEST À ALGER

La mise à niveau des sous-traitants préconisée

Organisée par la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP) et le World Trade Center Algiers (WTCA), la 9^e édition du Salon dédié à la sous-traitance industrielle et à l'intégration nationale (ALGEST), s'est ouverte hier et sera, sans nul doute, un moment fort dans le processus de relance de l'industrie nationale. P 3



EXPORTATIONS HORS
HYDROCARBURES

Vers la révision de la Stratégie nationale des exportations

L'Algérie s'engage résolument dans une dynamique de relance de ses exportations hors hydrocarbures, avec l'objectif ambitieux d'atteindre 30 milliards de dollars. Cet objectif, devenu prioritaire pour les autorités, repose sur une série de mécanismes visant à stimuler ce secteur. Selon Djamel Guidoum, président du club export du CREA, la révision de la Stratégie nationale des exportations (SNE), lancée en 2017 mais rapidement suspendue, joue un rôle central dans cette relance.

P 3

RÉUNION DU
GOUVERNEMENT

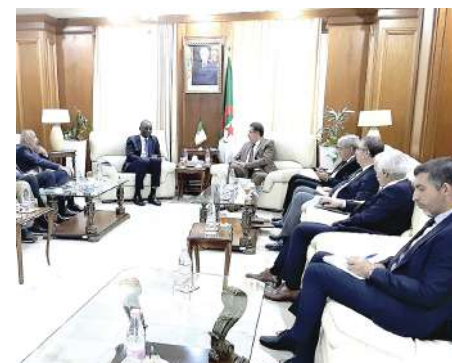
L'avant projet de la loi de finances 2025 examiné

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier mercredi, une réunion du gouvernement, qui a été consacrée à l'examen de l'avant-projet de la loi de finances 2025, en perspective de sa présentation au Conseil des ministres.

P 5

UNE DÉLÉGATION DE LA BM
AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

Les principaux axes de la politique énergétique de l'Algérie présentés



Une délégation de la Banque mondiale (BM) a été reçue, hier, au ministère de l'Énergie et des Mines, où les moyens de renforcer la coopération entre les deux parties dans les différents domaines du secteur ont été examinés, a indiqué un communiqué du ministère.

P 5

PARTENARIAT ALGÉRO-RUSSE

Vers la création d'un centre de médecine nucléaire en Algérie P 2

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les spécialités ouvertes doivent répondre aux besoins du marché de l'emploi P 4

UNIVERSITÉ D'ORAN 1
AHMED BEN BELLA

Signature d'une convention de partenariat avec l'ANADE P 3

TIZI-OUZOU
**Séminaire
jeudi sur la
promotion des
énergies
renouvelables
dans la loi
algérienne**

Un Séminaire national sur "La promotion des énergies renouvelables comme stratégie pour garantir la sécurité énergétique, dans la loi algérienne" se tiendra demain, jeudi, à l'Université Mou-loud-Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs. Initié par la Faculté de droit et des sciences politiques qui abritera l'événement, cette rencontre sera l'occasion de revenir sur les concepts associés à la sécurité énergétique et le rôle de certaines énergies telles que gazières et les nouvelles énergies, dans l'accompagnement de la transition énergétique, selon la même source. La présentation et l'étude de mécanismes juridiques et institutionnels destinés à promouvoir l'investissement dans les énergies renouvelables dans le cadre de la politique de développement durable et la mise en avant du rôle des entités économiques et de leur contribution à la sécurité énergétique, sont aussi parmi les objectifs du Séminaire, rapportés dans l'argumentaire de ce rendez-vous scientifique. Le Séminaire s'articulera autour de quatre axes qui sont "le cadre de régulation de l'industrie énergétique en Algérie", "les exigences d'une sécurité énergétique en Algérie", "les instruments juridiques et institutionnels d'une gouvernance d'appui à l'investissement en matière d'énergies renouvelables" et "l'entreprise économique comme partenaire pour une sécurité énergétique dans le cadre d'une économie verte".

PARTENARIAT ALGÉRO-RUSSE

Vers la création d'un centre de médecine nucléaire en Algérie

En mars 2024, l'Algérie et la Russie ont franchi une étape cruciale dans leur partenariat stratégique en signant une feuille de route pour développer la coopération nucléaire jusqu'en 2025. Cet accord, qui ouvre une nouvelle ère dans les relations bilatérales, englobe plusieurs projets communs, notamment la recherche sur les réacteurs, l'utilisation de la technologie nucléaire à des fins civiles et la coopération dans le cycle du combustible nucléaire, a indiqué Alexandre Voronkov, directeur de Rosatom pour la région MENA.

Par Mourad A.

Lors d'une interview accordée au média spécialisé Attaqa, Voronkov a souligné que l'un des projets phares de cette collaboration est la création d'un centre de médecine nucléaire en Algérie. Ce projet ambitieux pourrait révolutionner le paysage de la santé publique dans le pays. En plus de renforcer le système de soins, ce centre offrirait des technologies avancées pour le diagnostic et le traitement de maladies graves, telles que le cancer, tout en offrant à l'Algérie des opportunités de développement scientifique et technologique significatives. En outre, Rosatom, acteur majeur de l'énergie nucléaire, envisage également de participer à la construction de la première centrale nucléaire algérienne. La réalisation de cette infrastructure constituerait une étape décisive dans la stratégie algérienne de diversification énergétique. Bien que l'Algérie soit riche en hydrocarbures, elle explore de plus en

plus les technologies nucléaires pour répondre à ses besoins futurs en énergie et réduire sa dépendance aux ressources fossiles. Le développement de cette industrie pourrait, ainsi, non seulement répondre à la demande croissante d'électricité, mais également résoudre d'importants défis économiques et sociaux. Selon Voronkov, ce partenariat pourrait positionner l'Algérie comme un leader régional dans le domaine de l'énergie nucléaire en Afrique. Grâce à l'expertise de Rosatom, l'Algérie pourrait former des talents locaux, moderniser ses infrastructures et renforcer ses compétences dans un secteur clé pour l'avenir énergétique du pays. Rosatom s'engage à fournir des solutions sûres et durables, adaptées aux besoins de l'Algérie, garantissant une coopération à long terme fondée sur des objectifs communs. Ce partenariat stratégique pourrait ainsi accélérer le développement du secteur nucléaire en Algérie et stimuler son économie, tout en renforçant son indépendance énergétique.

Au-delà de la production d'électricité, la technologie nucléaire pourrait également jouer un rôle crucial dans la modernisation de plusieurs secteurs, notamment la recherche scientifique et les applications industrielles. Parallèlement à ses engagements en Algérie, la Russie, via Rosatom, poursuit son expansion en Afrique, avec des projets dans la production d'électricité à partir de centrales nucléaires flottantes, la formation de personnel qualifié et le développement d'infrastructures énergétiques. Cette présence accrue de Rosatom vise à établir des partenariats à long terme avec les nations africaines, en garantissant un développement mutuel respectueux des intérêts nationaux. En ce sens, la coopération entre l'Algérie et la Russie représente un levier de développement stratégique, offrant des solutions aux défis énergétiques actuels et ouvrant la voie à une diversification économique et technologique. Cela renforce la position de l'Algérie en tant qu'acteur clé dans le secteur énergétique africain.

INDUSTRIE

Aoun reçoit des responsables du groupe «Stellantis El Dajzaïr»

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe "Stellantis", Samir Cherfan et le Pdg du groupe "Stellantis El Djazaïr", Raoui Beji, avec lesquels il a évoqué l'état d'avancement du projet de fabrication automobile de la marque "Fiat" en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. La

rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de "l'évaluation et du suivi de l'état d'avancement du projet de fabrication automobile en Algérie de la marque Fiat", précise le communiqué. A l'entame de la rencontre, M. Aoun a écouté un exposé sur l'état actuel de la production au niveau de l'usine à Oran, qui compte plus de 1.100 travailleurs, et qui verra le lancement d'un nouveau type de la

voiture "Fiat Doblo" à la fin de la semaine en cours, ajoute la même source. De son côté, le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe "Stellantis" a fait état de la hausse de la cadence de la production dans cette usine, où la capacité de production de plus de 24.000 véhicules est attendue d'ici la fin de l'année en cours, saluant par là même "les efforts du minis-

tère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique pour accompagner ce projet afin d'atteindre ses objectifs escomptés". A cette occasion, M. Aoun a souligné "l'importance d'augmenter le volume de production de l'usine en vue d'assurer des offres conséquentes pour les citoyens dans les meilleurs délais", conclut le communiqué.

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À SÉTIF

Relogement de 1.300 familles

Une opération de relogement de 1.300 familles résidant dans des logements précaires et insalubres du quartier Chouf Lekdad, qui s'étend sur 75 hectares à l'ouest de Sétif, a été entamée mercredi sous la supervision des autorités locales. L'opération de relogement de

ces familles dans des appartements neufs, réalisés dans les cités Abid-Ali et Ouled Saber, a été menée en présence des autorités de la wilaya, des services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, ainsi que ceux de la Protection civile. Des camions de transport ont été mis à la disposition

des bénéficiaires pour le transport de leurs mobiliers. "L'opération s'inscrit dans le cadre des instructions des hautes autorités de résorber l'habitat précaire et d'éradiquer les bidonvilles", a indiqué hier le wali Mustapha Limani, au cours d'une conférence de presse.

La démolition des habitations illicites et précaires à Chouf Lekdad permettra "la récupération d'une assiette de 75 hectares, qui servira à la réalisation de nouveaux programmes de logement, d'équipements et de services publics", a conclu le chef de l'exécutif local.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

OUVERTURE DE LA 9^e ÉDITION D'ALGEST À ALGER

La mise à niveau des sous-traitants préconisée

Organisée par la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP) et le World Trade Center Algiers (WTCA), la 9^e édition du Salon dédié à la sous-traitance industrielle et à l'intégration nationale (ALGEST), s'est ouverte hier et sera, sans nul doute, un moment fort dans le processus de relance de l'industrie nationale.

Par Réda Hadi

Placée sous le parrainage du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, ALGEST 2024 réuni, du 2 au 5 octobre, au Palais des expositions (SAFEX) d'Alger, près de 120 exposants, entre donneurs d'ordre et receveurs d'ordre. Pour les organisateurs, l'année 2024, s'annonce comme une année charnière en Algérie sur le plan économique en général et industriel en particulier. Cette édition a vu les représentants de l'ANP, venir en force. La sous-traitance en Algérie depuis quelques années prend de l'ampleur, de par la volonté des pouvoirs publics qui essaient de promouvoir ce secteur longtemps en léthargie. Pourtant ce secteur a besoin de valorisation car longtemps, sous-estimé, ou du moins mesuré à sa juste valeur, d'autant que les conditions de relance et de restructuration du secteur industriel semblent être arrivés à maturité pour permettre à ce dernier d'être un moteur significatif de la croissance économique et partant de la croissance industrielle avec une part plus importante de l'industrie dans la création de richesses nationales (PIB) avec l'objectif d'aller sur les prochaines années vers un ratio industrie / PIB de 15%. Pour Kamel Agsous président de la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP), le développement du tissu de PME est une question nodale, et de ce fait a mis en avant l'inté-

rêt de renforcer les mesures incitatives visant à développer l'intégration de l'industrie nationale. De plus, il a indiqué que des mesures d'encouragement, d'exonérations douanières et fiscales à destination des producteurs locaux doivent permettre l'émergence d'entreprises pouvant répondre aux besoins des grands donneurs d'ordre nationaux. Pour ce faire, le même responsable a souligné la nécessité de la mise à niveau des sous-traitants pour parvenir aux standards de fabrication internationaux, ce qui leur permettra, selon lui, de saisir les opportunités du marché national marqué par une industrie en développement dans plusieurs secteurs majeurs. Parmi ces secteurs pouvant tirer avec leur développement l'émergence de la sous-traitance locale, le président de la BASTP a cité la construction mécanique, l'électricité, les travaux publics, les hydrocarbures ainsi que les mines et l'industrie pharmaceutique. De son côté, le directeur des industries chimiques et matériaux de construction au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Said Bendrimia, a insisté sur les avantages de la sous-traitance dans l'industrie, expliquant que cela permet de confier certaines missions à des opérateurs plus spécialisés, apportant ainsi une meilleure qualité de production tout en réduisant les coûts. «La sous-traitance donne un avantage comparatif pour maîtriser les coûts tout en développant la

compétitivité de l'entreprise algérienne», a-t-il affirmé. Par ailleurs, les exposants, dont plusieurs entreprises dépendant du ministère de la Défense nationale, ont saisi l'occasion pour présenter leur savoir-faire, tout en se disant ouverts à des opportunités de coopération. Présents à ce Salon, les représentants de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem) ont expliqué que leur présence visait à trouver des partenaires pouvant notamment fournir des pièces de machines liées à l'exploitation minière de manière rapide et moins coûteuse. De plus, l'entreprise nationale peut également fournir des matières premières comme le sel au profit de l'industrie pharmaceutique. En définitif, la tenue du Salon intervient dans une conjoncture économique favorable boostée par les nouvelles orientations des pouvoirs visant à développer le secteur industriel et à élargir sa contribution au PIB. Dans cette perspective, des résultats encourageants sont à relever. En sus des réformes structurelles déjà engagées, la promulgation du nouveau Code d'investissement s'est d'ores et déjà traduite par une nette relance de l'activité industrielle, notamment par le biais d'investissements directs étrangers. Ce nouvel élan peut et doit être soutenu par le développement d'un dense tissu d'activité de sous-traitance.

UNIVERSITÉ D'ORAN 1
AHMED BEN BELLA

Signature d'une convention de partenariat avec l'ANADE

Une convention de partenariat entre l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien et développement de l'entrepreneuriat a été paraphée mercredi pour l'accompagnement d'étudiants porteurs de projets. L'opération entre dans le cadre de la convention signée, dernièrement, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et le financement de leurs projets. La convention a été signée par le recteur de l'université d'Oran 1, Amine Abdelmalek, et le directeur de l'antenne de wilaya de l'ANADE d'Oran, Mahla Houari, en présence de cadres des deux établissements. En marge de la cérémonie de signature, le directeur de l'antenne de la wilaya d'Oran de l'ANADE a souligné que cette convention vise à développer le sens entrepreneurial des étudiants universitaires et des diplômés des établissements d'enseignement supérieur et à leur garantir une formation dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ce partenariat vise également à orienter cette catégorie vers la création d'entreprises innovantes basées sur la recherche scientifique et la technologie, à même de contribuer à soutenir le développement local et à répondre aux besoins de l'économie nationale, a-t-il poursuivi. De son côté, Zaghada Fatima Zohra, directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Université d'Oran 1, a déclaré que l'accord représente "une étape importante pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat au sein de l'université et pour former et accompagner les étudiants, afin d'accéder au monde de l'entrepreneuriat avec des bases solides".

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Vers la révision de la Stratégie nationale des exportations

Par Mourad A.

L'Algérie s'engage résolument dans une dynamique de relance de ses exportations hors hydrocarbures, avec l'objectif ambitieux d'atteindre 30 milliards de dollars. Cet objectif, devenu prioritaire pour les autorités, repose sur une série de mécanismes visant à stimuler ce secteur. Selon Djamel Guidoum, président du club export du CREA, la révision de la Stratégie nationale des exportations (SNE), lancée en 2017 mais rapidement suspendue, joue un rôle central dans cette relance. Relancée sous l'impulsion du ministre du Commerce, cette stratégie mobilise désormais des acteurs clés comme l'Algex, pour élaborer une feuille de route adaptée aux nouvelles exigences des exportateurs, tout en cherchant à alléger les obstacles rencontrés par le passé. Lors d'une intervention sur la "Chaîne III" de la radio nationale, Djamel Guidoum a souligné que l'une des priorités de cette relance est la révision des lois monétaires et bancaires, souvent perçues comme des freins pour

les opérateurs économiques. Bien que ces réformes aient suscité des critiques, une nouvelle dynamique semble émerger, marquée par une meilleure coopération entre les institutions publiques et les acteurs économiques, avec l'implication de la Banque d'Algérie et de la direction générale des douanes. Ces institutions œuvrent à simplifier les procédures, en particulier dans des secteurs prometteurs comme l'électronique et l'électroménager. Cependant, des obstacles persistent, notamment le règlement 1404, qui encadre les investissements algériens à l'étranger. Critiqué pour sa lenteur administrative, ce règlement freine le développement international des opérateurs. À titre de comparaison, des pays comme l'Égypte et la Tunisie ont assoupli leurs lois pour favoriser l'implantation des entreprises à l'étranger, un exemple que l'Algérie pourrait suivre pour libérer pleinement le potentiel de ses exportateurs. L'instruction 2106, qui régit l'utilisation des devises par les exportateurs, est également source de complications. Bien qu'elle autorise la conserva-

tion de 100 % des devises générées, son application rigide complique les démarches des exportateurs, qui doivent justifier minutieusement leurs dépenses à l'étranger. Cela pousse certains à se tourner vers le marché parallèle, exacerbant ainsi la flambée des devises. Malgré ces difficultés, les réformes en cours et une meilleure écoute des institutions comme la Banque d'Algérie permettent d'espérer un avenir plus favorable pour les exportations hors hydrocarbures. Les propositions des opérateurs économiques et du CREA sont prises en considération, et des solutions se dessinent pour alléger les contraintes. L'Algérie semble ainsi amorcer une transformation économique, avec l'espoir de résultats concrets dans un avenir proche. Guidoum a également mis en avant la nécessité pour l'Algérie de s'inspirer de modèles internationaux, citant la Chine, la Turquie et l'Égypte, qui ont su soutenir leurs exportateurs à travers des primes à l'exportation. Bien que cette pratique soit souvent assimilée au "dumping", elle reste courante et efficace à l'échelle mon-

diale. Il a plaidé pour une révision de l'ordonnance 96-22, qui punit sévèrement le défaut de rapatriement des devises. Selon lui, il serait plus approprié de remplacer les sanctions pénales par des sanctions financières, offrant ainsi plus de flexibilité aux exportateurs face aux problèmes de paiement avec leurs partenaires internationaux. Le représentant du CREA a également évoqué la situation des banques algériennes, qui, malgré leur présence à l'étranger, peinent à résoudre les défis liés aux transactions internationales. Il a plaidé pour la dépenalisation des risques commerciaux, afin de protéger les entreprises algériennes de sanctions injustes. Enfin, Djamel Guidoum a tenu à rassurer les consommateurs algériens quant à la capacité des industries locales à répondre à la demande intérieure tout en se tournant vers l'exportation. Il a cependant rappelé que la conquête des marchés internationaux nécessite une préparation à long terme, souvent sur plusieurs années, avant de pouvoir générer des parts de marché significatives.

PÉTROLE

Le Brent en hausse à plus de 75 dollars

Les cours du pétrole montent mercredi, tirés par la montée des tensions au Moyen-Orient qui viendrait perturber l'offre de brut de la région du Golfe. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, prenait 2,18% vers 9h50, à 75,16 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, gagnait 2,35%, à 71,47 dollars. Selon les analystes, la crainte de difficultés à court terme sur la production explique la remontée du baril de Brent au-dessus des 75 dollars, alors qu'il s'approchait des 70 dollars la veille avant une nouvelle escalade des tensions.

MONNAIES

Le dollar se stabilise et l'or redescend

Le dollar se stabilise mercredi et l'or redescend quelque peu après s'être envolé la veille, les marchés soupèsent le risque d'un nouvel élargissement du conflit au Moyen Orient. Ce mercredi matin, le billet vert était quasiment atone, en très légère hausse de 0,04% face à la monnaie unique, à 1,1063 dollar pour un euro. Il était stable par rapport à la devise britannique, à 1,3285 dollar pour une livre. Le dollar, valeur refuge, s'est stabilisé après sa hausse de mardi, lorsqu'il avait été porté par le plaidoyer de plusieurs membres de la banque centrale américaine (Fed) pour une approche plus patiente que prévu de l'assouplissement monétaire. De son côté l'or, autre valeur refuge, redescend mercredi, après s'être de nouveau rapproché mardi de ses records historiques de la semaine dernière. Le métal jaune évoluait mercredi en baisse de 0,38% à 2.653 dollars l'once.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les spécialités ouvertes doivent répondre aux besoins du marché de l'emploi

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé mardi depuis Bordj Bou Arreridj la nécessaire adéquation des spécialités de formations ouvertes avec les besoins du marché de l'emploi et l'exploitation optimale des équipements et grands moyens dont dispose le secteur. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de réviser la carte de formation de sorte à l'adapter à la spécificité économique de chaque région du pays et de poursuivre les campagnes de sensibilisation pour attirer le plus grand nombre de stagiaires tout en incitant les

jeunes à effectuer des formations pratiques à l'instar de celles proposées par l'Institut spécialisé de formation professionnelle d'Essania (Oran) en électricité automobile en vertu de partenariats économiques passés par le secteur dans le domaine de l'industrie automobile. Il s'est enquis à l'occasion des préparatifs de la prochaine rentrée de formation (session d'octobre 2024) et de l'état des équipements pédagogiques des ateliers dans plusieurs établissements de son secteur, dans les communes de Djaafra, Bordj Zemoura, Hasnaoua, Ras El Oued et au chef-lieu de wilaya, exprimant son "mécontentement" de l'état de certains équipements et de "l'absence de l'esprit

d'initiative et de responsabilité des gestionnaires". Le ministre a exhorté les cadres du secteur à apporter un nouveau souffle en attirant les jeunes par tous les moyens offerts, en encourageant les formations résidentielles et en accélérant le transfert des équipements stockés et inexploités dans le pays vers les centres de formation qui en ont besoin à Bordj Bou Arreridj en recourant à la plateforme numérique "Tasyir" spécialisée dans la gestion financière et pédagogique des établissements de formation du pays outre le renforcement de la coordination avec les présidents des Assemblées populaires communales (APC).

PROJET DE STRUCTURES DE STOCKAGE DE CÉRÉALES

Nécessaire accélération du rythme de réalisation

Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Hamid Bensaâd, a affirmé mardi à Biskra "la nécessaire accélération du rythme de réalisation des structures de stockage de céréales pour inciter les agri-

culteurs à une production de qualité et concrétiser l'objectif stratégique d'assurer la sécurité alimentaire". Lors de sa visite du projet de réalisation d'un centre de proximité de stockage de céréales à Oumech (18 km au sud de Biskra) qui fait partie des 8 structures similaires totalisant une capacité de 400.000 quintaux en cours de réalisation dans la wilaya, le responsable central a souligné que la stratégie visant à réaliser la sécurité alimentaire, notamment dans la filière céréalière par l'augmentation de la production et l'extension des centres de stockage exige le respect des délais de réalisation fixés pour recevoir le surplus de la production. Il a ajouté que "ces structures permettront au côté des entreprises d'exportation d'encourager les agriculteurs à parvenir à des niveaux élevés de production en termes de quantité et de qualité", relevant que le surplus de la production était auparavant sup-

porté par l'agriculteur d'où l'importance de la réalisation de ces structures de stockage pour inciter l'agriculteur à continuer à fournir une production de qualité. Dans son allocution prononcée à la salle de conférences de l'école régionale des sports olympiques à l'occasion de la journée nationale de la vulgarisation agricole, M. Bensaâd a souligné que "l'agriculture étant un des fondements de la sécurité alimentaire doit passer de l'investissement traditionnel à l'investissement moderne par la concrétisation de grands projets". Et d'ajouter "le secteur agricole requiert l'intégration de l'innovation pour parvenir à l'autonomie et réussir à fournir des produits agricoles de haute qualité", soulignant l'importance d'encourager l'entrepreneuriat dans le secteur pour s'éloigner des procédés traditionnels tout en exploitant les résultats des recherches scientifiques de développement de l'agriculture.

DESSALEMENT D'EAU DE MER

Remise en service partielle de la station d'El-Hamma

L'entreprise Algerian energy compagny (AEC), filiale du groupe "Sonatrach" a annoncé, mercredi dans un communiqué, la remise en service partielle de la station de dessalement d'eau de mer d'El Hamma (Alger), suite à un incident survenu, mardi, ayant entraîné un incendie dans l'une des cellules électriques et causé son arrêt total. "Suite aux mesures prises pour la maintenance et la remise en service par les équipes techniques compétentes supervisées par le PDG de l'AEC, Lotfi Zennadi, la station a été remise en service, mercredi 2 octobre à 04h30, à hauteur de 50 % de sa capacité de production, soit 100 000 M3/jour", précise-t-on de même source. "Les équipes techniques compétentes sont à pied d'œuvre pour la remise en service totale de la station dans les prochaines heures", conclut le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 01 أكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 01 Octobre 2024

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة			المنتجات
DA / Kg		معدل	أعلى	أدنى	
Produits		Moyenne	Maximum	Minimum	دج / كغ
Légumes frais	Pomme de terre	90	110	70	البطاطا
	Tomate	99	115	82	الطماطم
	Oignon sec	49	56	43	البصل الجاف
	All sec	403	464	342	الثوم الجاف
	Carotte	82	92	73	الجزر
	Navet	114	127	101	لفت
	Poivron	113	127	99	الفلفل الاخضر
	Piment	132	149	114	الفلفل الحار
	Courgette	168	185	152	الكوسة
	Haricot vert	243	271	215	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	145	160	130	الخس
	Pomme locale	384	492	277	التفاح المحلي
	Datte	536	674	398	التمر
	Melon	99	111	87	البطيخ الاصفر
	Pastèque	89	97	81	البطيخ الاحمر
	Poire	398	495	302	الاجاص
	Raisin	199	253	145	العنب
Produits d'origine animale	Banane	440	458	423	الموز
	Viande bovine locale	1803	1943	1662	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	453	465	440	الدجاج
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)
Lait de vache (Litre)		93	98	87	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	405,00	NC	0,00	-1,31	-5,56	7,82	7,41	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 185,00	2185,00	0,00	0,16	-5,96	6,56	8,24	100	218 500,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 294,00	2195,00	-4,32	-3,54	-4,10	11,55	5,69	388	851 660,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-5,36	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	-4,88	-16,68	2,03	-	0	0,00

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'avant projet de la loi de finances 2025 examiné

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier mercredi, une réunion du gouvernement, qui a été consacrée à l'examen de l'avant-projet de la loi de finances 2025, en perspective de sa présentation au Conseil des ministres.

Par Sirine R

Cet avant projet a été élaboré conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui avait présidé, en septembre dernier, une réunion préparatoire consacrée aux grandes orientations relatives au projet de loi de finances (PLF 2025). Lors de cette réunion, les grandes orientations relatives au projet de loi de finances (PLF 2025) ont été définies devant être au diapason des décisions économiques et sociales pour lesquelles s'est engagé le Président de la République lors de sa campagne électorale pour la Présidentielle du 7 septembre 2024. Le gouvernement a également entendu un exposé sur les mesures prises pour indemniser les personnes touchées par les changements climatiques ayant affecté certaines du sud en septembre, indiquent les services du

Premier ministère dans un communiqué. Dans le cadre du suivi de la situation sanitaire dans certaines wilayas du Sud, le gouvernement a entendu un exposé sur les différentes mesures prises. A cet effet, le gouvernement a été informé de l'état d'avancement des campagnes de prévention et de vaccination pour limiter la propagation des épidémies, en application des directives du président de la République en la matière, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des structures et établissements sanitaires et la fourniture des médicaments et vaccins nécessaires. Ce qui a permis de mobiliser toutes les énergies et de gérer la situation épidémiologique selon des protocoles scientifiques, avec une diminution du nombre de cas enregistrés. Les efforts restent mobilisés et continus pour éradiquer cette épidémie à la source, notamment à travers la lutte contre

l'immigration clandestine. Dans le cadre de la concrétisation des instructions du Président de la République de relancer le Barrage vert, en tant que projet stratégique d'importance nationale et prioritaire dans la lutte contre la désertification, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif définissant la composition, l'organisation et le fonctionnement de l'organe de coordination de la lutte contre la désertification et la réhabilitation du barrage vert. Par ailleurs, le gouvernement a entendu un exposé sur la campagne de labour-semailles 2024/2025 qui a démarré, mardi, le 1er octobre. Les préparatifs de cette campagne agricole ont été passés en revue, notamment ceux visant à atteindre l'autosuffisance en blé dur à l'horizon 2025 et en orge à l'horizon 2026, conformément aux instructions du président de la République

YALIDINE ANNONCE
"YALIDINE LAND"
Une expérience
immersive à l'ECSEL
EXPO 2024

Yalidine El Djazair Service SPA, leader de la logistique du e-commerce en Algérie vous invite à découvrir tout son écosystème, à travers "Yalidine Land" qui occupera 523 mètres carrés, lors du plus grand salon africain dédié au commerce électronique et aux services numériques, l'ECSEL EXPO 2024, du 2 au 5 octobre 2024 à la SAFEX, Pins Maritimes, Alger, et promet une expérience unique, qui vous permettra une immersion totale dans tout le parcours d'un e-commerçant ! Pour la première fois, Yalidine vous offre la possibilité de vous imprégner de tout l'écosystème qui gravite autour de la vente en ligne. A travers "Yalidine Land", le leader de la livraison en Algérie, a pour but de rapprocher tous les acteurs de cet écosystème, des fournisseurs de solution de connectivité, cloud et applications pour le suivi des commandes, en passant par tous les services liés à la vente en ligne (call center, sociétés de livraison, sociétés d'assurances, les banques, les entreprises de packaging et full filment).

AVEC LA PARTICIPATION DE 130 EXPOSANTS

Ouverture du 3^e Salon du e-commerce et des services en ligne

La 3e édition du Salon du e-commerce et des services en ligne (ECSEL) a été inaugurée, mercredi à Alger, avec la participation de 130 exposants dont 30 startups, dans le but de faire connaître leurs différents produits numériques et d'échanger leurs expertises et connaissances dans ce domaine prometteur. A cette occasion, le chargé de communication du Salon, Redouane Hammou, a fait savoir que cet événement économique, qui se

poursuivra jusqu'au 5 octobre, avait été marqué par une affluence croissante d'acteurs du secteur pour y participer, «ce qui témoigne de l'évolution du e-commerce dans le pays, devenu désormais une réalité qui s'impose dans la société algérienne». Les visiteurs du Salon, toutes catégories confondues, pourront découvrir les applications numériques et les solutions intelligentes conçues localement par des entreprises algériennes, y

compris des micro-entreprises et des startups, ce qui témoigne de la place dont jouit, aujourd'hui, la numérisation notamment au vu des mutations l'accompagnant en termes de transactions commerciales à tous les niveaux (commerce de gros et de détail, services connexes...), précise M. Hammou qui a mis en avant la nécessité de réguler le secteur du e-commerce pour davantage de professionnalisme. Organisée sur une superficie de

6.500 M2, cette manifestation, poursuit-il, connaît une participation notable de 30 startups actives dans divers domaines dont la logistique, les technologies, la finance, les assurances et d'autres entreprises concernées par la chaîne du commerce et des services électroniques. Le Salon verra l'organisation de 12 ateliers avec la participation de 37 experts, évoquant des sujets liés à l'économie numérique et à l'évolution du secteur du e-commerce et

des services numériques en Algérie, ainsi que l'organisation de sessions sur l'aspect technique du commerce électronique. Dans l'objectif d'appuyer les étudiants et les clubs estudiantins, un hackathon sera organisé en collaboration avec la Compagnie algérienne des assurances "CAAT", en vue de permettre à 500 étudiants de proposer des solutions techniques innovantes aux problèmes que pourraient rencontrer les entreprises.

UNE DÉLÉGATION DE LA BM AU MINISTÈRE DE L'ENERGIE

Les principaux axes de la politique énergétique de l'Algérie présentés

Une délégation de la Banque mondiale (BM) a été reçue, hier, au ministère de l'Energie et des Mines, où les moyens de renforcer la coopération entre les deux parties dans les différents domaines du secteur ont été examinés, a indiqué un communiqué du ministère. Conduite par le Directeur de la région du Maghreb et de Malte au sein de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Ahmadou Moustapha NDiaye, la délégation de la BM a été reçue par le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, en présence de plusieurs cadres du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné «les possibilités de coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale, notamment pour ce

qui est de l'échange d'expertises et du soutien technique concernant les projets actuels et futurs, dont ceux liés au développement des énergies renouvelables (énergie solaire photovoltaïque et énergie éolienne), au développement de l'hydrogène vert, à l'interconnexion électrique régionale, ainsi qu'aux efforts de l'Algérie pour réduire les émissions et aux projets du secteur en général». A cette occasion, le SG du ministère a présenté un aperçu des principaux axes de la politique énergétique de l'Algérie et des différents programmes de développement du secteur, particulièrement dans les domaines des hydrocarbures et des infrastructures y afférentes, de l'électricité, des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène, ainsi que du programme na-

tional de dessalement d'eau de mer et de l'expertise de l'Algérie en matière de partenariat public-privé. Evoquant, par ailleurs, les projets tracés pour renforcer et diversifier la croissance économique, le SG a mis en avant le rôle joué par le secteur pour répondre aux besoins nationaux en énergie (électricité, gaz et produits pétroliers) et assurer une couverture énergétique à long terme via des projets d'augmentation des capacités de production et de développement des industries de transformation des hydrocarbures, à l'instar du développement de la pétrochimie, de l'augmentation des taux de récupération, de la réduction des émissions et de la capture du carbone dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie pétrolière et gazière. De son

côté, M. Ndiaye s'est dit satisfait de cet entretien qui lui a permis de découvrir les perspectives de développement du secteur de l'Energie et des Mines en Algérie, notamment en matière de diversification des sources d'énergie et des différents programmes de développement du secteur, à l'instar du taux "très élevé" de couverture électrique en Algérie qui a atteint 99%, ainsi que la couverture en gaz à 70%, saluant tous ces résultats positifs réalisés par le pays dans de nombreux domaines. Par ailleurs, il a affiché la volonté de la BM d'intensifier la coopération et les échanges avec l'Algérie, notamment en matière de développement des énergies renouvelables (EnR) et de l'interconnexion électrique, selon le communiqué.

R E.

DJELFA
Plus de 150 participants à la foire des produits agricoles

Plus de 150 participants, entre représentants d'organismes publics, de partenaires économiques et de professionnels du monde agricole et rural, ont pris part à la foire des produits agricoles organisée mardi à Djelfa, à l'occasion de la Journée nationale de la vulgarisation agricole (1 octobre). Cette manifestation, abritée par l'Institut technologique spécialisé en agriculture pastorale, a constitué une opportunité pour nombre de participants pour exposer et faire connaître leurs produits agricoles, qui ont fait de Djelfa un pôle agricole par excellence dans plusieurs filières. Entre autres produits exposés faisant la fierté de la région, notamment dans le domaine des cultures stratégiques, les céréales, mais aussi les olives, les légumes, les fruits, et les viandes blanche et rouge. Le chargé de la vulgarisation agricole à la direction de services agricoles (DSA), l'ingénieur agricole Said Said, a souligné la forte participation d'opérateurs spécialisés dans l'industrie de la transformation, outre des représentants de l'incubateur d'entreprises de l'université Ziane Achour, connu pour sa contribution efficiente dans la réalisation d'expériences concluantes dans le domaine agricole.

CONSTANTINE

Ouverture d'une session de formation régionale pour les cadres chargés de la sécurité industrielle

Une session de formation régionale au profit des cadres chargés de la sécurité industrielle dans les entreprises industrielles et les directions de l'industrie de l'Est du pays, la deuxième du genre, s'est ouverte mardi à Constantine sous le thème "signallement et management des risques des accidents de travail : les bonnes pratiques pour la santé et la sécurité dans le secteur industriel".

Présidant l'ouverture de cette rencontre dans un des hôtels de la ville d'El Khroub, le directeur général de la promotion de la qualité, l'innovation et la sécurité industrielle au ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Karim Djelili, représentant du ministre du secteur, a indiqué que l'objectif de ces stages de formation est de "valoriser les compétences et d'actualiser leurs connaissances relatives aux normes internationales afin de limiter les risques industriels menaçant la pérennité de l'activité des entreprises industrielles".

Le même intervenant a ajouté que cette session de trois jours est de nature à "consolider les capacités des établissements industriels publics et privés dans le domaine de la sécurité industrielle de sorte à assurer un environnement industriel sécurisé et exempt de tous les facteurs de risque menaçant les personnes, l'environnement et les biens tout en œuvrant constamment à les actualiser conformément aux plus



récentes normes internationales". La rencontre, a-t-il indiqué, abordera les diverses normes dont celle de l'ISO 31000 de gestion des risques et celle de l'ISO 45000 relative à la gestion de la sécurité des employés sur les lieux de travail.

NÂAMA

Nécessité pour les agriculteurs de pommes de terre de s'unir sous forme de coopératives

Le Directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA) Lansari Mohamed a souligné, mardi à Naama, la nécessité pour les agriculteurs de pommes de terre de la wilaya de s'unir sous forme de coopératives, afin de développer et moderniser la filière. Lors de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole, M. Lansari a expliqué que l'intensification de la création de coopératives permet aux agriculteurs d'organiser des activités de production de pommes de terre, de former des professionnels et de

leur faire bénéficier, plus rapidement et plus efficacement, des facilités liées au stockage de leurs produits dans les centres de froid. Il a souligné que les coopératives activant dans le cadre du Conseil professionnel de la filière de pomme de terre bénéficient de divers mécanismes liés à la mise en place de systèmes d'irrigation modernes et d'installations pour l'exportation du produit, qui se distingue par la diversité de ses espèces. Le wali de Nâama, Lounès Bouzagza, a annoncé que l'Agence nationale des ressources

en eau a levé le gel qui a touché, depuis dix ans, certaines régions de la wilaya au niveau des communes de Nâama, Mecheria et Aïn Sefra, qui sont classées comme zones protégées, après avoir affirmé la disponibilité des ressources en eau requises et, par conséquent, la possibilité de leur exploitation dans l'irrigation agricole. Le wali a annoncé l'octroi de plus de 1.700 autorisations, au niveau de la wilaya, pour le fonçage de puits et les forages, de 2022 à ce jour, soulignant que le nombre

d'autorisations est en constante augmentation, grâce au traitement rapide des dossiers. L'exposition organisée à l'occasion de la Journée nationale de vulgarisation agricole par l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle de Nâama a vu la participation de 20 exposants activant dans différentes filières agricoles, mettant en valeur leurs produits maraichers, et la production de fruits et d'élevage, ainsi que l'affichage de statistiques sur les capacités de production végétale et animale dans la wilaya.

MASCARA

Une production de plus de 137.000 quintaux de céréales enregistrée en 2024

La wilaya de Mascara a enregistré, à l'issue de la campagne moisson-battage, au titre de la saison agricole 2023-2024, une production céréalière (toutes variétés confondues), de plus de 137.000 quintaux, a-t-on appris, mardi, du directeur local des Services agricoles (DSA). M. Mohamed-El Amine Djebiri a précisé à l'APS, en marge de la cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole, coïncidant avec le 1er octobre de chaque année, que le volume de production engrangé lors de la campagne moisson-battage 2023-2024 a connu "un accroissement significatif",

en comparaison avec la production réalisée durant l'année écoulée, dont le volume avait atteint 100.000 quintaux. Le même responsable a expliqué que l'augmentation de la production est due à l'extension des superficies irriguées réservées à la céréaliculture, estimée la saison dernière à 12.880 hectares, indiquant dans ce contexte que le rendement à l'hectare est estimé à 8 quintaux, sur une superficie globale consacrée à cette production (toutes variétés confondues) s'étendant sur quelque 15.500 hectares. Par variétés, la production engrangée est répartie à raison de 116.000 quintaux de blé dur, 16.200 quintaux de blé

tendre et près de 5.000 quintaux d'orge, a fait savoir la même source. Par ailleurs, les unités de stockage relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) ont réceptionné, à ce jour, 127.300 quintaux des différentes variétés de céréales, a fait savoir le DSA de Mascara. Il est à rappeler que dans le but d'assurer les conditions de réussite de la campagne céréalière, 231 moissonneuses-batteuses, 4.462 tracteurs et 3.122 camions de transport de la production ont été mobilisés par les services concernés. A noter que la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole,

dont la cérémonie a été supervisée par le wali Farid Mohammadi, au niveau d'une exploitation agricole privée "Larbi Abed", sise dans la commune de Ghriss, a été marquée par la tenue d'une exposition mettant en exergue le potentiel agricole de cette collectivité locale de l'Ouest, notamment dans les cultures maraichère et l'industrie agro-alimentaire. Un stand spécial a été réservé à la vulgarisation des missions de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), ainsi qu'à d'autres organismes partenaires du secteur, notamment les banques et la Chambre d'agriculture, note-on.

LA RÉALITÉ DE LA CRISE ÉCONOMIQUE EN CHINE

Pékin ne veut pas renoncer à un système pourtant défaillant

L'économie chinoise est bloquée. Après la décision de Pékin, fin 2022, de mettre brutalement fin à sa politique draconienne de « zéro COVID », de nombreux observateurs pensaient que le moteur de la croissance chinoise allait rapidement redémarrer.

1^{ère} partie

Après les années de confinement pour cause de pandémie, lesquelles ont pratiquement paralysé certains secteurs économiques, la réouverture du pays était censée déclencher un retour en force. Au lieu de cela, la reprise s'est essoufflée, avec une performance médiocre du PIB, une baisse de la confiance des consommateurs, des conflits grandissants avec l'Occident et un effondrement des prix de l'immobilier qui a entraîné la défaillance de certaines des plus grandes entreprises chinoises. En juillet 2024, les données officielles chinoises ont révélé que la croissance du PIB était inférieure à l'objectif d'environ 5 % fixé par le gouvernement. Celui-ci a enfin autorisé les Chinois à sortir de leurs maisons, mais il ne peut pas imposer à l'économie de retrouver sa vigueur d'antan.

Pour expliquer ce sombre tableau, les observateurs occidentaux ont avancé diverses explications. Parmi celles-ci : la crise immobilière persistante en Chine, le vieillissement rapide de la population et la mainmise de plus en plus ferme du dirigeant chinois Xi Jinping en matière d'économie, ainsi que sa réaction extrême à la pandémie. Mais il existe un facteur plus permanent pour expliquer la stagnation actuelle, plus fondamentale que l'autoritarisme croissant de Xi ou les effets de l'effondrement du marché immobilier : il s'agit tout simplement de la stratégie économique vieille de plusieurs décennies qui place la production industrielle au dessus de tout le reste, une approche qui, au fil du temps, s'est traduite par d'immenses surcapacités structurelles. Pendant des années, les politiques industrielles de Pékin ont conduit à un surinvestissement dans les installations de production dans des secteurs allant des matières premières aux technologies émergentes telles que les batteries et les robots, accablant souvent les villes et les entreprises chinoises d'un énorme fardeau d'endettement.

En d'autres termes, dans de nombreux secteurs économiques cruciaux, la Chine produit bien plus qu'elle, ou que les marchés étrangers, ne peuvent durablement absorber. Résultat, l'économie chinoise risque d'être prise dans un cercle vicieux de chute des prix, d'insolvabilité, de fermetures d'usines et, à terme, de pertes d'emplois. La contraction des bénéfices a contraint les producteurs à augmenter encore leur production et à pratiquer des rabais plus importants sur leurs produits afin de

générer les liquidités nécessaires au remboursement de leurs dettes. De plus, lorsque les usines sont contraintes de fermer et que les industries fusionnent, les entreprises qui restent ne sont pas nécessairement les plus efficaces ou les plus rentables. Au contraire, les survivantes ont tendance à être celles qui ont le meilleur accès aux subventions publiques et aux financements à faible coût.

Depuis le milieu des années 2010, le problème est également devenu un facteur de déstabilisation pour le commerce international. En créant une surabondance d'offre sur le marché mondial de nombreux produits, les entreprises chinoises font baisser les prix sous le seuil de rentabilité pour les producteurs d'autres pays. En décembre 2023, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a averti que l'excès de production chinoise provoquait des déséquilibres commerciaux « intenables » et a accusé Pékin de se livrer à des pratiques commerciales déloyales en écoulant des quantités toujours plus importantes de produits chinois sur le marché européen à des prix défiant toute concurrence. En avril, la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a prévenu que dans la mesure où la Chine surinvestit dans l'acier, les véhicules électriques et de nombreux autres produits menaçent de provoquer des « bouleversements économiques » dans le monde entier. « La Chine est désormais tout simplement trop grande pour que le reste du monde puisse absorber cette énorme capacité », a déclaré Yellen.

En dépit des dénégations véhémentes de Pékin, la politique industrielle chinoise conduit depuis des décennies à des cycles récurrents de surcapacité. À l'intérieur du pays, les usines des secteurs économiques désignés comme prioritaires par le gouvernement vendent régulièrement leurs produits à des prix inférieurs à leur coût de revient afin de satisfaire les objectifs politiques locaux et nationaux. Pékin a régulièrement relevé les objectifs de production pour de nombreux produits, alors même que les niveaux actuels dépassent déjà la demande. Cette situation résulte en partie d'une longue tradition de planification économique qui a mis l'accent sur la production industrielle et le développement des infrastructures, tout en ignorant pratiquement la consommation des ménages. Cette omission n'est pas due à l'ignorance ou à une erreur de calcul ; elle reflète plutôt la stratégie économique de longue date du parti communiste chinois.

Pour le parti, la consommation est une source de distraction individualiste qui

menace de détourner les ressources de la principale force économique de la Chine : sa base industrielle. Selon l'orthodoxie du parti, le principal atout économique de la Chine tient à sa sobriété et à ses taux d'épargne élevés, qui génèrent des capitaux que le système bancaire contrôlé par l'État peut injecter dans les entreprises industrielles. Ce système renforce également la stabilité politique en intégrant la hiérarchie du parti dans chaque secteur économique. Parce que la base industrielle hypertrophiée de la Chine dépend d'un financement bon marché pour survivre – financement que les dirigeants chinois peuvent restreindre à tout moment –, l'élite économique est étroitement liée, voire soumise, aux intérêts du parti. En Occident, l'argent influence la politique, mais en Chine, c'est l'inverse : la politique influence l'argent. Il est clair que l'économie chinoise doit trouver un nouvel équilibre entre investissement et consommation, mais il est peu probable que Pékin opère ce changement parce que sa politique économique intensive en termes de production est tributaire du contrôle politique qu'elle obtient. Pour l'Occident, le problème de la surcapacité de la Chine représente un défi à long terme qui ne peut être résolu simplement en érigeant de nouvelles barrières commerciales. D'une part, même si les États-Unis et l'Europe parvenaient à limiter de manière significative la quantité de produits chinois arrivant sur les marchés occidentaux, cela ne permettrait pas pour autant de démanteler les inefficacités structurelles qui se sont accumulées en Chine au cours de décennies pendant lesquelles les investissements industriels et les objectifs de production ont été privilégiés. Toute rectification de trajectoire risque de demander des années de politique chinoise constante pour porter ses fruits. Par ailleurs, l'accent mis par Xi sur l'autosuffisance économique de la Chine – une stratégie qui est elle-même une réponse au sentiment que l'Occident tente d'isoler le pays sur le plan économique – a accru, plutôt que diminué, les pressions qui conduisent à la surproduction. Qui plus est, les efforts déployés par Washington pour empêcher Pékin d'inonder les États-Unis de produits bon marché dans des secteurs clés ne feront probablement que créer de nouvelles carences au sein de l'économie américaine, tout en déplaçant le problème de surproduction de la Chine vers d'autres marchés internationaux.

Pour élaborer une meilleure approche, les dirigeants et les décideurs politiques occidentaux feraient bien de

comprendre les forces profondes à l'origine de la surcapacité de la Chine et de s'assurer que leurs propres politiques n'aggravent pas la situation. Plutôt que de chercher à isoler davantage la Chine, l'Occident devrait prendre des mesures pour que Pékin reste fermement ancré au sein du système commercial mondial, en utilisant les mesures incitatives du marché mondial pour amener la Chine à adopter une croissance plus équilibrée et des politiques industrielles moins autoritaires. En l'absence d'une telle stratégie, l'Occident pourrait être confronté à une Chine de plus en plus insensible aux relations économiques internationales et prête à redoubler d'efforts pour appliquer sa stratégie de production pilotée par l'État, même au risque de nuire à l'économie mondiale et de freiner sa propre prospérité.

Défauts de fabrication

Les problèmes structurels qui sous-tendent la stagnation économique de la Chine ne sont pas le résultat de choix politiques récents. Ils découlent directement de la stratégie industrielle déséquilibrée qui a pris forme dans les premières années de l'ère de réforme de la Chine, il y a quarante ans. Le sixième plan quinquennal de la Chine (1981-85) a été le premier à être institué après l'ouverture de l'économie chinoise par le dirigeant Deng Xiaoping. Bien que le document compte plus de 100 pages, la quasi-totalité en est consacrée au développement du secteur industriel chinois, à l'expansion du commerce international et aux avancées technologiques ; seule une page est consacrée à l'augmentation des revenus et à la consommation. Aujourd'hui, la priorité accordée par le parti au secteur industriel chinois reste étonnamment similaire, en dépit des vastes changements technologiques et d'un marché mondial presque méconnaissable. Le 14e plan quinquennal (2021-25) fixe des objectifs détaillés en matière de croissance économique, d'investissement dans la recherche et le développement, de délivrance de brevets ou encore de production alimentaire et énergétique, mais à l'exception de quelques autres références éparses, la consommation des ménages est reléguée à un seul paragraphe.

En donnant la priorité à la production industrielle, les planificateurs économiques chinois partent du principe que les producteurs chinois seront toujours en mesure d'écouler l'offre excédentaire sur le marché mondial et d'engranger des liquidités grâce aux ventes à l'étranger.

(A suivre)

CANAL DE SUEZ

La baisse des recettes hypothèque l'objectif 2025 de 13 milliards \$

Depuis le début des attaques houthies, le Cap de Bonne-Espérance est devenu, malgré son trajet plus long, une alternative au Canal de Suez dont les revenus s'émiettent de plus en plus.

L'Egypte semble s'éloigner de plus en plus de l'objectif de 13 milliards USD de recettes prévu pour les activités du Canal de Suez à l'horizon 2025, en raison de la baisse notable des revenus depuis le début du conflit armé dans le golfe d'Aden. Depuis janvier 2024, les pertes du Canal sont chiffrées à près de 6 milliards USD, soit environ 50 à 60% de ses recettes d'après le président Abdel Fattah Al-Sissi, cité par la presse locale.

Pour l'exercice en cours, l'autorité du canal de Suez (SCA) projetait 9 milliards USD de revenus, après avoir indiqué une baisse de 23,4% à l'issue de l'exercice 2023/2024, clôturé le 30 juin. 20 148 navires ont été enregistrés sur cette période, contre 25 911 sur l'exercice 2022/2023.

Les déclarations d'Abdel Fattah Al-Sissi sont faites dans un contexte d'escalade des tensions dans le golfe d'Aden ces dernières semaines, malgré les efforts d'une coalition navale dirigée par les États-Unis pour contrer les attaques sur les navires. Selon le chef d'Etat égyptien, la situation accroît l'impasse sur les objectifs de recettes de ce passage maritime stratégique, de même que sur l'économie nationale en général.

« Les développements actuels sont extrêmement préoccupants et pourraient entraîner une escalade du conflit dans la région, mettant en péril la stabilité et l'économie ». La situation maintient par ailleurs des contraintes logistiques sur la chaîne d'approvisionnement de l'Afrique. Depuis le début de la crise, plusieurs compagnies maritimes internationales ont décidé de dérouter leurs navires pour éviter le passage via le Canal de Suez, prolongeant ainsi leurs trajets de plus de 10 jours.

LIBYE

Tripoli met en place une bibliothèque numérique pour ses universités

De plus en plus de pays africains recourent aux technologies numériques pour moderniser leur système éducatif. En Libye, les autorités ont opté également pour cette stratégie.

La Telecommunications Holding Company (THC), propriétaire de la Société libyenne de télécommunications et de technologies de l'information (LPTIC), et NexosLab, une société spécialisée dans le développement de solutions éducatives numériques, ont signé le lundi 23 septembre un protocole d'accord. L'objectif est de développer une bibliothèque numérique pour les universités libyennes.

Selon les autorités libyennes, la nouvelle plateforme de bibliothèque numérique fournira aux enseignants et aux étudiants un accès complet et immédiat aux ressources académiques et aux références scientifiques. Cet accord s'inscrit dans le cadre du projet « Digital Library Platform for Libyan Universities ».

Cette initiative intervient dans un contexte marqué par la numérisation de divers secteurs sur le continent. L'éducation n'échappe pas à cette révolution qui a été abordée lors de la 17e conférence internationale et exposition sur l'éducation numérique, la formation et le développement des compétences qui s'est déroulée au Rwanda du 29 au 31 mai 2024. Selon les participants, il faudrait aligner l'édu-



cation sur les besoins d'une économie axée sur la technologie en renforçant la culture numérique et l'utilisation des technologies pour l'apprentissage dans les écoles et universités.

« Cet accord représente un investissement stratégique visant à soutenir la transformation numérique en Libye, à améliorer le classement mondial des universités libyennes et à faire du pays une plaque tournante essentielle

dans la construction d'un avenir radieux pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans le pays », a indiqué le communiqué.

Pour rappel, aucune université libyenne ne figure dans le top 40 des universités africaines, selon le classement publié en juin dernier par QS World University Ranking, l'un des trois classements majeurs d'universités dans le monde.

TUNISIE

Huit accords pour relancer le projet de production d'engrais Mdhilla

Huit accords pour relancer le projet de production d'engrais Mdhilla en Tunisie. En Afrique du Nord, le Maroc, l'Algérie et l'Égypte dominent les segments de la production et de l'exportation d'engrais. Derrière ce trio, la Tunisie affiche également des ambitions de croissance dans le secteur.

Le Groupe chimique tunisien (GCT) opérant sous l'autorité du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a officialisé

le lundi 30 septembre la signature de 8 accords avec des entreprises locales et étrangères spécialisées dans la construction industrielle et les travaux publics. Selon les médias locaux, ces accords visent notamment à relancer le projet de production d'engrais chimiques « Mdhilla 2 » basé dans le gouvernorat de Gafsa dont le chantier est à l'arrêt depuis 2020.

Ledit projet porte sur la construction d'une usine de production de

superphosphate triple (TSP) et d'acide phosphorique. L'usine, une fois opérationnelle, est prévue pour produire annuellement 400 000 tonnes de TSP et 180 000 tonnes d'acide phosphorique concentré et générer un chiffre d'affaires attendu à 520 millions de dinars (171 millions \$). D'après Fatma Thabet (photo), ministre chargée de l'Industrie, le principal enjeu de l'usine est de renforcer la position de l'industrie tunisienne des engrais chimiques

sur le marché international. Les données compilées sur la plateforme Trade Map indiquent que les expéditions d'engrais du pays d'Afrique du Nord ont rapporté près de 362 millions \$ en 2023. Parmi les principaux acheteurs de l'engrais tunisien, figurent principalement les USA, l'Italie, le Bangladesh, la Turquie et l'Inde comptant ensemble pour plus de 76 % des envois en valeur.

MAURITANIE

Nouakchott s'associe au Japon pour stimuler les investissements dans le numérique

Le numérique joue un rôle crucial dans l'économie et la société japonaises. Grâce à ses avancées significatives dans ce domaine, le Japon est désormais en mesure de partager son expertise et ses réussites avec d'autres pays.

La Mauritanie et le Japon souhaitent renforcer leur collaboration dans le domaine de la transformation numérique. Un accord de coopération a été établi entre les deux pays à l'issue d'une rencontre entre le ministre mauritanien de la Transformation numérique, Ahmed Salem Ould Bede

(photo, à droite), et l'ambassadeur du Japon en Mauritanie, Uchida Tatsukuni, en présence des responsables du ministère et des représentants de la société japonaise Toppan, spécialisée dans les services publics numériques. « L'objectif de cette coopération est de stimuler les investissements japonais dans le secteur numérique en Mauritanie, notamment dans la numérisation des services publics et de la simplification des démarches administratives. Cela contribuera à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et à les rendre plus accessibles », a précisé

le ministère du numérique dans un communiqué officiel.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Agenda de transformation numérique 2022-2025 de la Mauritanie, où la modernisation de l'administration publique joue un rôle clé.

Il intervient alors que le gouvernement intensifie ses efforts pour développer son infrastructure numérique et rendre les services publics plus efficaces à travers des partenariats. Cette année, le pays a également annoncé des collaborations avec le sultanat d'Oman et le Maroc.

Ce partenariat devrait ouvrir la voie aux entreprises japonaises pour investir dans les infrastructures numériques et les services technologiques en Mauritanie. De plus, la Mauritanie pourra bénéficier de l'expertise japonaise en matière de gouvernance, un domaine dans lequel elle accuse un certain retard. Selon le dernier rapport des Nations unies sur l'administration en ligne, la Mauritanie se classe 165e sur 195 pays, avec un indice de développement de 0,3491, ce qui est en dessous de la moyenne africaine qui est de 0,4247.

TANZANIE

Une unité de transformation d'anacarde entre en service à Mtwara

La Tanzanie est le 2ème fournisseur africain de noix de cajou après la Côte d'Ivoire. Alors que dans le pays la production locale se renforce, le segment de la transformation attire quant à lui de nouveaux projets d'investissement.

En Tanzanie, la région de Mtwara abrite une nouvelle unité de transformation de noix de cajou. D'un coût total de 3,5 milliards de shillings (1,3 million \$), cet investissement est l'œuvre de l'Union coopérative Tandahimba-Newala (TANECU) une des principales coopératives agricoles opérant dans la région. Selon les informations relayées par le quotidien local Daily News, l'unité sera officiellement inaugurée par le ministre de l'Agriculture, Hussein Bashe ce 1^{er} octobre. D'après les responsables de la coopérative, la nouvelle installation est dotée d'une capacité de transformation de 3500 tonnes de noix de cajou par an.

Il s'agit en outre de la première phase de réalisation d'un projet de la TANECU qui prévoit la construction de 20 unités de transformation dans les districts de Tandahimba et de Newala avec pour objectif de traiter à terme 70 000 tonnes de noix par an. Globalement, ce projet dévoilé par la TANECU devrait contribuer à renforcer les capacités de transformation de l'industrie locale alors que la production se renforce dans la filière. En Tanzanie, la récolte de noix de cajou a augmenté de 61 % à 305 000 tonnes en 2023/2024 et les projections pour la campagne 2024/2025 tablent sur une nouvelle croissance de 95 % pour attein-

dre 595 000 tonnes. Rappelons que dans le pays d'Afrique de l'Est, le gouvernement ambitionne de transformer localement 60 % de la production d'ici fin 2025 contre moins de 15 % en 2019. Une des principales zones de production avec Lindi, Ruvuma, Tanga et Pwani, la région de Mtwara est également appelée à jouer un rôle clé dans la transformation de la matière première. En juin dernier, le gouvernement y a entamé les travaux de construction d'un parc industriel exclusivement dédié à l'anacarde en vue d'attirer des investissements sur le segment de la transformation.

MALI

Barrick annonce un accord avec le gouvernement sur l'or

Barrick Gold est propriétaire de la plus grande mine d'or du Mali. Quatre de ses employés locaux ont été arrêtés dans le pays la semaine dernière, dans un contexte de négociations avec le gouvernement sur la poursuite de l'exploitation de l'or. Au Mali, Barrick Gold a annoncé le 1er septembre un accord avec les autorités locales pour mettre fin aux litiges relatifs à l'exploitation de l'or au complexe Loulo-Gounkoto. Cela intervient plus d'un an après l'adoption d'un nouveau code minier, pré-

cedé d'un audit des mines d'or qui a révélé un manque à gagner allant jusqu'à 1 milliard de dollars pour l'État. Il faut souligner que la divulgation des détails de l'accord, prévue prochainement, peut apporter des éléments de réponse à la question de l'application du nouveau code minier aux mines existantes. Adoptée en 2023, la nouvelle loi introduit une participation de 5 % dans les mines pour les investisseurs locaux, tout en augmentant la part de l'État à 30 %, contre un maximum

de 20 % auparavant. L'accord pourrait aussi être l'occasion pour le gouvernement de récupérer une partie du manque à gagner de 300 à 600 milliards FCFA révélé par l'audit minier. Le partenariat avec le Mali a déjà vu Barrick investir 10 milliards de dollars au Mali depuis 30 ans environ, précise la compagnie canadienne. Barrick exploite la plus grande mine d'or du pays, qui livre annuellement près de 700 000 onces. « Les négociations actuelles se sont révélées difficiles, mais nous sommes encouragés par le

fait que le gouvernement reconnaît l'importance d'assurer la viabilité à long terme du complexe Loulo-Gounkoto en tant que contributeur substantiel à l'économie malienne », a déclaré Mark Bristow, PDG du deuxième producteur mondial d'or. Pour rappel, quatre employés de Barrick ont été arrêtés la semaine dernière au Mali, mais la compagnie n'a toujours pas communiqué sur leur situation. Avec la signature d'un accord avec le gouvernement, il faudra attendre de voir si ces employés sont libérés.

SÉNÉGAL

Accord CETUD-SFI pour développer la mobilité urbaine

Le partenariat entre le CETUD et la SFI répond aux politiques actuelles du Sénégal en matière de mobilité urbaine, et vise à renforcer les efforts pour promouvoir le transport durable. Le Conseil Exécutif des Transports urbains durables (CETUD) du Sénégal et la Société financière internationale (SFI/IFC) de la Banque mondiale ont acté en fin de semaine dernière un accord-cadre pour élaborer une feuille de route visant à soutenir le développement de projets de mobilité urbaine. Les politiques visées portent

sur la mobilité durable, mettant l'accent sur le transport collectif, multimodal et qualitatif, avec des modes de transport urbain sobres en carbone. L'accompagnement de l'IFC portera entre autres sur « l'examen spécifique des besoins de mobilité pour les axes ou territoires retenus, les aspects commerciaux, le cadre juridique et de régulation, les aspects techniques et financiers, les questions environnementales et sociales, les aspects climatiques, ainsi que toute analyse permettant d'évaluer la bancabilité des projets ».

Le transport durable est au cœur des principaux projets de mobilité urbaine que réalise le Sénégal ces dernières années, comme le réseau de Train express régional (TER) sur lequel sont déployées des rames bi-mode (électricité et diesel) 5 fois moins polluantes que les trains diesel, ainsi que le BRT et ses bus électriques. Selon une étude menée par Electricity Lawyer, le TER a permis d'éliminer plus de 92 000 tonnes équivalents CO2 après environ 9 mois d'utilisation, alors que le BRT élimine près de 59 000 tonnes de CO2 par an d'après Dakar Mobilité.

RWANDA

Premiers échanges commerciaux avec le Ghana dans le cadre de la ZLECAf

L'approche vise à accélérer le commerce continental rwandais en regroupant les marchandises de ses entreprises en un seul envoi, optimisant ainsi la logistique et réduisant les coûts. Le Rwanda a envoyé ses premiers produits à destination du Ghana dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le mercredi 25 septembre 2024, selon un communiqué publié sur X (twitter) par le ministère rwandais de l'Agriculture. Cet envoi aérien est composé de café, de thé, de miel et de produits à base d'avocat, apprend-on. « Cette approche groupée devrait accélérer le commerce continental du Rwanda en permettant aux entreprises locales de regrouper leurs marchandises en un seul envoi, optimisant ainsi la logistique et réduisant les coûts », ont indiqué les autorités rwandaises. Et d'ajouter : « cette diversification des produits d'exportation met en évidence la diversité et le potentiel croissant des exportations rwandaises dans le cadre de la ZLECAf ».

La ZLECAf, qui est devenue opérationnelle en janvier 2021, est l'une des initiatives les plus ambitieuses pour renforcer l'intégration économique du continent. En permettant la libre circulation des biens et des services à travers les frontières, elle vise à réduire les barrières commerciales et à offrir aux entreprises africaines un marché unique de plus de 1,3 milliard de personnes. Notons que le Rwanda et le Ghana ne sont pas les premiers à échanger des produits dans ce cadre. D'après un rapport du FMI, la ZLECAf pourrait entraîner une hausse de 53% du commerce intra-africain. En 2020, le Rwanda, un des principaux champions de la croissance africaine, avait été désigné par Afreximbank comme l'un des pays les mieux placés pour profiter du marché unique africain. Bien qu'étant encore en phase d'ajustement, le Ghana dispose lui aussi d'un important potentiel agro-industriel.

CÔTE D'IVOIRE

Lancement d'une application mobile dédiée au soutien scolaire

Bien qu'il soit encore confronté à de nombreux défis, le secteur de l'éducation numérique connaît de beaux jours sur le continent. De nombreuses entreprises proposent des solutions adaptées pour faciliter l'apprentissage. EDTECH CASE, une plateforme ivoirienne qui propose des solutions éducatives, a lancé, une application mobile dédiée au soutien scolaire. Baptisée PERFORM, la plateforme s'engage à offrir un ensemble complet de res-

sources et d'outils pratiques et efficaces pour garantir aux élèves un parcours académique réussi. Les offres de la plateforme sont en rapport avec le système éducatif ivoirien. Elles comprennent des « ressources académiques complètes et conformes des classes du CM à la terminale : des fiches de révision, des tests d'auto-évaluation, des sujets d'interrogation, de devoir et d'examen téléchargeables et réalisables en ligne, avec des correc-

tions détaillées pour une préparation efficace aux évaluations sur table », a spécifié EDTECHCASE. PERFORM est structurée autour de trois axes fondamentaux intégrant en plus des apprenants, les enseignants et les parents d'élèves. Ces axes incluent l'accès à des ressources pédagogiques diversifiées, l'implication active des supports éducatifs (parents et enseignants), ainsi que la mise en place d'activités d'apprentissage et de découverte du

monde professionnel. L'entreprise digitale entre sur un marché où exercent déjà d'autres edtech telles qu'Eduweb, une autre plateforme ivoirienne qui dispose également d'une application mobile de formation et d'accompagnement éducatif. En Côte d'Ivoire comme dans toute l'Afrique, la digitalisation des offres de formation se présente comme l'une des principales solutions pour relever les défis de l'accès à l'éducation.

ETATS-UNIS

Les dockers commencent une grève massive

Les dockers de 14 grands ports américains ont commencé à débrayer tôt mardi après l'échec des négociations de dernière minute entre leur syndicat et l'Alliance maritime.

La grève au sein du port de Virginie, l'une des installations touchées, "a commencé à 00H01" mardi, a indiqué le port sur son site internet, en ajoutant que les discussions entre l'Alliance maritime des Etats-Unis (USMX), qui représente les employeurs, et le syndicat ILA "sont dans l'impasse". Lundi soir, les deux parties avaient annoncé avoir repris leurs négociations qui, commencées en mai, achoppent sur les salaires et l'automatisation. "Au cours des dernières 24 heures, l'USMX et l'ILA ont échangé des contre-offres au sujet des salaires", a indiqué l'Alliance maritime dans un communiqué lundi soir, précisant avoir "amélioré" sa proposition et avoir demandé une prolongation de l'accord social pour continuer à négocier. Selon une source proche des discussions, la proposition détaillée par l'Alliance correspond à celle rejetée lundi matin par le syndicat.

Contrat social

Le syndicat ILA projetait de faire grève dès l'expiration de l'accord social de six ans à 23H59 lundi (03H59 GMT mardi) dans les ports de la côte est et du golfe du Mexique. Sollicités par l'AFP, l'Alliance et le syndicat n'avaient pas réagi dans l'immédiat.

L'USMX représente les employeurs de 36 ports disséminés le long des côtes entre le Maine (nord-est) et le Texas (sud), sur le Golfe du Mexique, en passant par la Floride (sud-est). En face, le syndicat des dockers compte 85.000 adhérents aux Etats-Unis (ports, rivières, lacs). Le contrat social arrivant à expiration concerne 25.000 adhérents, travaillant dans les terminaux de conteneurs et de chargement de véhicules roulants de quatorze grands ports (Boston, New York, Philadelphie, Baltimore, Savannah, Miami, Tampa ou encore Houston). Le syndicat avait prévenu dimanche que tous ses membres allaient tenir des piquets de grève dès mardi 00H01, "rejoints en solidarité par des dockers et des travailleurs maritimes dans le monde entier". Le transport d'hydrocarbures et de produits agricoles, ou encore les croisières ne devraient être que très faiblement, voire pas du tout, affectés.

"Rémunérations injustes"

"Les membres de l'ILA méritent d'être compensés pour l'important travail qu'ils accomplissent afin que le commerce américain continue de circuler et de grossir", a indiqué le syndicat lundi matin, dénon-

çant les "milliards de dollars de bénéfices" engrangés par les ports et les transporteurs maritimes, y compris pendant la pandémie de Covid-19. "Pendant ce temps-là, les membres dévoués de l'ILA continuent d'être paralysés par l'inflation à cause de rémunérations injustes", a-t-il poursuivi. L'Alliance reprochait au syndicat de refuser toute discussion depuis des semaines, empêchant de ce fait une entente sur le nouvel accord de six ans. Et Joe Biden, qui se présente comme le "président le plus favorable aux syndicats", a indiqué dimanche n'avoir aucune intention d'intervenir. A cinq semaines du scrutin présidentiel. Il peut pourtant activer la loi Taft-Hartley - utilisée à maintes reprises pour des grèves de l'ILA avant 1977 -, permettant d'imposer un moratoire de 80 jours. Le service fédéral de médiation (FMCS) a indiqué lundi à l'AFP être en "contact régulier" avec les parties et se tenir "prêt à aider" si les deux camps acceptent. L'USMX est d'accord, pas l'ILA. Des importateurs et exportateurs ont pris les devants en expédiant leurs produits en avance. D'autres ont opté pour un déchargement sur la côte ouest, plus coûteux en temps et en argent depuis l'Europe.

CHINE

Incendie dans une usine du géant mondial des batteries électriques

Une usine du groupe chinois CATL, producteur de batteries électriques, a subi un incendie ce dimanche. La nature des dégâts matériels n'est pas encore connue. Une usine du groupe chinois CATL, le géant mondial des batteries qui équipe de très nombreuses marques de véhicules électriques dont Tesla, a été victime dimanche en Chine d'un in-

cendie, ont indiqué les autorités locales. "Il n'est fait état d'aucune victime à l'heure actuelle", selon les autorités municipales de Ningde, la ville où est basé le groupe dans la province du Fujian (est). Les pompiers ont reçu un appel d'urgence à 11H26 à la suite d'un départ de feu sur un site de production de CATL à Ningde. Les secours ont été dépêchés sur place pour combattre

d'incendie et pour organiser l'évacuation des personnes sur ce site d'environ 15.000 mètres carrés, selon ce communiqué publié par la Zone de développement économique et technologique de Dongqiao. Des vidéos publiées par le média économique chinois Cailianshe sur le réseau social Weibo montrent un grand bâtiment industriel de couleur blanche dont une partie est

en flammes, avec une épaisse fumée grise qui s'élève rapidement vers le ciel. Des photos diffusées par des internautes montraient un brasier relativement important. Des batteries qui équipent Mercedes, BMW, Tesla, etc. Interrogé sur le sinistre, le groupe CATL a renvoyé l'AFP sur le communiqué des autorités. La nature des produits fabriqués sur le site touché par l'in-

cendie n'était pas claire dans l'immédiat. Contemporary Amperex Technology (CATL), fondé en 2011, est le champion mondial incontesté des batteries pour véhicules électriques. Ses usines produisent plus d'un tiers des batteries vendues dans le monde et équipent une multitude de constructeurs (Mercedes-Benz, BMW, Volkswagen, Tesla, Toyota, Honda, Hyundai, etc.).

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2024

Le cours du fer a fondu de près d'un tiers

Le fer ne coûte plus un bras. Son cours ne cesse de ployer au fil des mois. Le prix du minerai de fer est même passé sous la barre des 90 dollars (81 euros) la tonne, lundi 9 septembre, sur le marché à terme de Singapour. Un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis novembre 2022. En janvier, il culminait encore à 135 dollars la tonne. Depuis le début de l'année, le cours du fer a ainsi fondu de près d'un tiers. La dégringolade est sévère. Même si les investisseurs sont habitués à son parcours en dents de scie, ils doivent avoir

des nerfs d'acier pour encaisser les coups de boutoir du cours du fer. On se souvient qu'en mai 2021 il se négociait à près de 230 dollars la tonne, flirtant alors avec son record. Une flambée alimentée par le rallumage du moteur économique chinois, placé sous éteignoir pendant la crise due au Covid-19. En remettant les gaz, Pékin propulsait dans son sillage les métaux industriels. Depuis, les marchés ne cessent d'ausculter le rythme du cœur économique de la planète. Or, les bulletins de santé de la Chine, premier consommateur mondial

de matières premières, égrenés au fil des mois, montrent des signes d'essoufflement. Surtout, le secteur immobilier, l'un des carburants de la croissance accélérée de l'ex-empire du Milieu, a du plomb dans l'aile, entraînant dans sa chute le minerai de fer, principal composant de l'acier, très prisé des bâtisseurs.

Les investisseurs misent sur l'or

Quand le géant immobilier chinois Evergrande a commencé à vaciller sur ses bases, il y a trois ans, l'inquiétude est de-

venue palpable sur les marchés. Finalement, le mastodonte, lesté de 260 milliards d'euros de dettes, a été placé en liquidation judiciaire en janvier, et son patron est désormais en détention. Même si le gouvernement de Pékin tente de colmater les brèches, l'édifice financier du secteur de la construction montre ses fragilités, prêt à s'écrouler comme un château de cartes soufflé par la déflagration. Après Evergrande, Country Garden a révélé être asphyxié sous sa montagne de dettes accumulées, et Vanke, un autre promoteur, est aussi menacé.

FRANCE

La vie chère en outre-mer, un problème de longue date jamais résolu

La mobilisation des citoyens contre la vie chère se poursuit à la Martinique, où un troisième round de négociations sur les prix a eu lieu avec le préfet, jeudi 26 septembre, dans les locaux de la collectivité territoriale. Les syndicats sont entrés dans le mouvement, la CGT appelant jeudi à la grève reconductible. A La Réunion, une intersyndicale (sans la CFDT) a annoncé mercredi une grève générale pour le 1er octobre, en faisant référence à 2009, année où le mouvement social antillais avait été relayé dans l'île par un large collectif contre la vie chère. Ce sujet de colère secoue depuis longtemps les territoires d'outre-mer, de manière différenciée et souvent asynchrone. Mais il les réunit face à l'Etat qui, entre dirigisme économique, fiscalité adaptée et mesures de soutien aux revenus, n'apporte toujours pas de réponse jugée convaincante par les Français ultramarins. Sénateur de la Guadeloupe, Victorin Lurel, ancien ministre socialiste des outre-mer, a porté la dernière loi générale contre la vie chère, en 2012. Ses avancées – interdiction des accords exclusifs d'importation, pouvoir d'injonction de l'Autorité de la concurrence sur les entreprises, création d'un bouclier qualité-prix (un panier de produits au prix négocié chaque année), régulation des tarifs bancaires – sont demeurées insuffisantes.

Peugeot présente la nouvelle E-408

Peugeot décline le fleuron de sa gamme en version électrique. La nouvelle e-408 inaugure une nouvelle motorisation et un pack de batteries inédit, lui autorisant une autonomie de 453 km.

Lors du reveal de la nouvelle e-408, Peugeot a réaffirmé d'emblée ses ambitions de devenir le leader de l'électrique « mainstream » en Europe. Avec pas moins de 12 propositions dans sa gamme (comprenant les utilitaires), plusieurs usines converties à cette technologie et désormais un site de production de batteries en France (ACC Douvrain), le constructeur Français est en train d'inonder le marché (fléchissant) du 100% électrique. Et la locomotive du Lion, c'est la petite e-208. Actuelle, numéro 1 des ventes d'électriques.

Le constructeur s'attaque aujourd'hui à sa gamme par le haut et intègre la e-408. La version électrique de son crossover haut de gamme. Avec 9 000 exemplaires vendus depuis de l'année, la Peugeot 408 peut être considérée comme un échec commercial. Apparemment pas pour Peugeot qui revendique son modèle comme leader de son segment en hybride rechargeable. Un segment de niche qui compte peu de modèles : BMW X2, Citroën C5 X et Renault Rafale.

Ce mélange de berline, de SUV et de coupé n'a pas su trouver son public face aux berlines et aux SUV premium. Peugeot tente de relancer aujourd'hui son modèle en lui implantant une motorisation électrique. Rien de plus « simple » pour le constructeur car la 408 repose sur la plateforme multi-énergie (E-EMP2) qui autorise l'implantation de batteries dans le soubassement de la voiture, sous le plancher entre les roues arrière.

La nouvelle e-408 produite à Mulhouse reçoit également un nouveau moteur. Un bloc électrique synchrone à aimants permanents de 210 ch. Cette motorisation produite en France, à Trémery, est partagée avec la DS 4 et le nouveau e-3008. Pour le moment, Peugeot n'a pas encore communiqué sur les performances comme le 0 à 100 km/h ainsi que la vitesse maximale. Comme sur les autres productions Stellantis, les niveaux de puissance varient en fonction du mode de conduite sélectionné. Normal, le mode par défaut offre 190 ch et un couple maxi de 300 Nm. Le mode Sport délivre 210 ch et 345 Nm et enfin, le mode Eco à 170 ch.

**Une puissance de 210 ch
et une autonomie de 453 km**

La E-408 est également dotée d'une nouvelle batterie NMC. D'une capacité nette de 58,2 kWh elle lui autorise un rayon d'action de 453 km (cycle mixte WLTP). Une valeur qui place la Française au niveau de son premier concurrent, la BMW iX2 (449 km). Pour la recharge en courant alternatif AC, le crossover est dans les standards actuels acceptant une puissance de 11 kW. Pour la recharge en courant continu (DC), via des super-chargeurs, la puissance atteint 120 kW. Elle embarque également un freinage régénératif à 3 niveaux via les palettes au volant ainsi



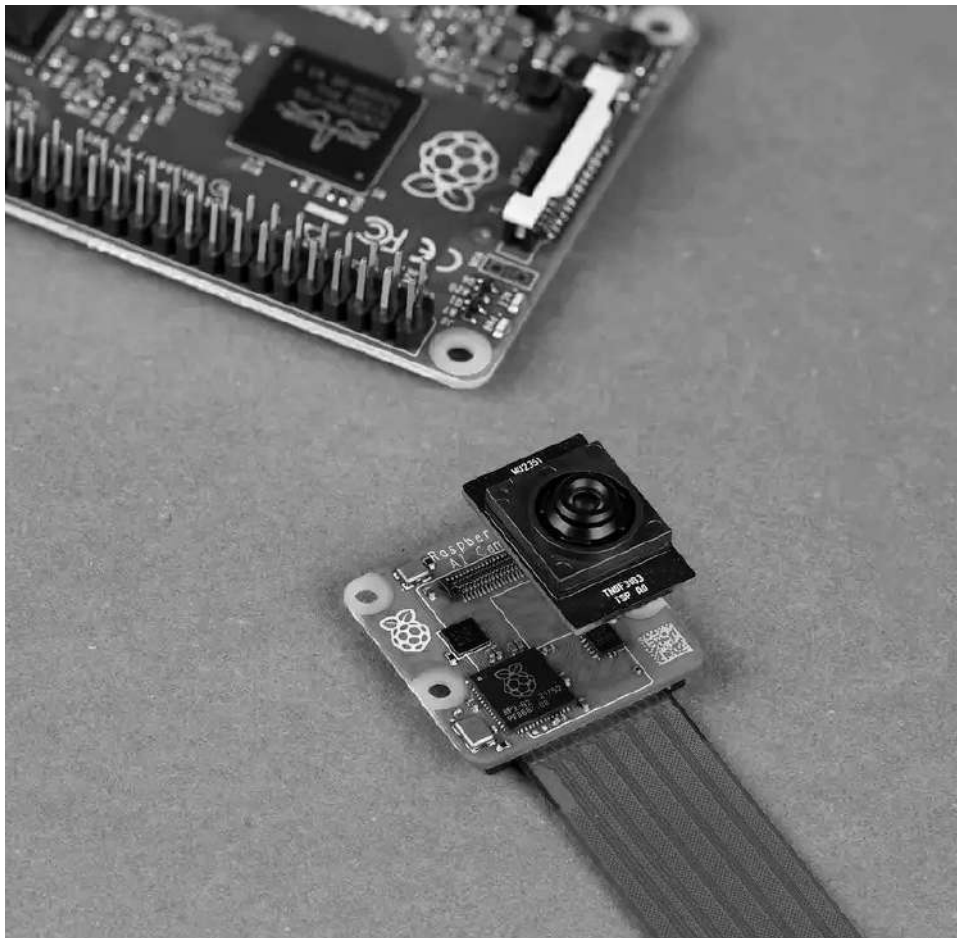
qu'une pompe à chaleur de série. Peugeot reconduit également le planificateur d'itinéraires du groupe Stellantis qui prend en compte le niveau de charge de la batterie au départ, celui souhaité à l'arrivée, la vitesse, la consommation d'énergie, le trafic, le type de route, le dénivelé et les bornes de recharge disponibles. En complément, il est possible d'utiliser l'application « e-Routes » by Free2move Charge via un smartphone.

Cette dernière permet aussi le paiement dématérialisé ou le « plug and pay ». Vous branchez la voiture, elle est reconnue et vous êtes débités de la somme. Comme chez Tesla depuis un bon bout de temps.

LA VISION PAR ORDINATEUR ACCESSIBLE À TOUS

Raspberry Pi frappe fort avec sa nouvelle caméra

Raspberry Pi, non content de proposer des kits IA depuis quelques mois, vient de lancer un nouveau module caméra pour accompagner ces derniers.



Baptisée Raspberry Pi AI Camera, cette petite merveille de technologie embarque un capteur intelligent de Sony pour traiter les images avec de l'intelligence artificielle directement sur la puce, le tout pour seulement 70 dollars.

Un concentré de technologie dans un format compact

Fruit d'une collaboration entre Raspberry Pi et Sony, la Raspberry Pi AI Camera est équipée du capteur intelligent IMX500 de Sony. Ce dernier permet de

traiter les images avec des modèles d'IA directement sur la puce, sans nécessiter de GPU ou d'accélérateurs haut de gamme. Avec ses 12,3 mégapixels, la caméra peut filmer en 4056 x 3040 à 10 images par seconde ou en 2028 x 1520 à 40 images par seconde. Le firmware de réseau neuronal embarqué permet au traitement d'image par IA de s'exécuter directement sur la caméra, libérant ainsi le Raspberry Pi pour gérer d'autres éléments d'un appareil intégré. Compatible avec l'écosystème Raspberry Pi, les utilisateurs peuvent continuer à

utiliser les bibliothèques matérielles et logicielles qu'ils connaissent et apprécient, comme lib-camera et Picamera. De quoi ouvrir de nombreuses possibilités pour les amateurs de Raspberry Pi qui ne souhaitent pas se limiter au seul Raspberry Pi AI Kit.

L'IA embarquée, un atout majeur pour de multiples applications

Le traitement de l'IA sur la puce réduit la charge de l'appareil hôte et permet un traitement des données en temps réel sans nécessiter de puissance de calcul basée sur le cloud. Traiter les données localement rend les outils d'IA plus rapides et plus efficaces, un avantage considérable pour de nombreuses applications. Grâce à ce nouveau module caméra, Raspberry Pi espère bien voir sa communauté repousser les limites de ce qui est possible en matière de vision par ordinateur.

Car si les micro-ordinateurs Raspberry Pi étaient à l'origine conçus pour les passionnés de technologie et les projets de labo à domicile, l'entreprise vend désormais la plupart de ses appareils à des sociétés qui les intègrent dans leurs propres produits ou les utilisent sur leurs chaînes de montage. Le segment industriel et embarqué représente ainsi 72 % des ventes de Raspberry Pi.

Avec son faible coût et sa facilité d'intégration, la Raspberry Pi AI Camera devrait séduire de nombreuses entreprises. On peut imaginer son utilisation dans des capteurs de ville intelligente pour détecter les places de parking vides ou suivre les flux de circulation.

En milieu industriel, le matériel pourrait servir à l'assurance qualité automatisée de base, avec des objets passant sous le module caméra.

Une étonnante vague de désabonnements touche Netflix



Depuis cet été, une importante vague de résiliations s'abat sur Netflix outre-Atlantique. En cause, le penchant politique de Reed Hastings, P.-D.G. de la plateforme. Le 22 juillet dernier, l'entrepreneur a officiellement affiché son soutien pour Kamala Harris, la candidate démocrate, dans une publication sur X.com. Le lendemain, il a révélé dans une interview avoir versé 7 millions de dollars à un comité d'action politique soutenant la campagne de celle-ci.

#CancelNetflix

Les déclarations de Hastings ont entraîné de vives critiques de la part des pro-Trump sur X.com. Très rapidement, un mouvement de boycott baptisé #CancelNetflix est né sur le réseau social, les internautes partageant des captures d'écran de leur résiliation au service de streaming. Le phénomène a été tel que les utilisateurs américains de Netflix ont annulé leur abonnement à un taux plus élevé en juillet que n'importe quel autre mois depuis février. Si cela s'explique en grande partie par la décision de l'entreprise de supprimer progressivement son offre Essentiel, le 26 juillet a été le pire jour de l'année pour le service, soit trois jours après l'annonce du dirigeant. Et les désabonnements se poursuivent encore aujourd'hui, le mouvement #CancelNetflix amassant encore de nombreuses publications. Elon Musk l'a évidemment rejoint en partageant une infographie attestant que les employés de Netflix soutiennent tous Kamala Harris.

Conséquences encore méconnues pour Netflix

Reed Hastings, à la tête de Netflix depuis 1997, est reconnu comme un philanthrope : il a donné plusieurs milliards de dollars à des œuvres caritatives. Au début de l'année, il a été un membre actif et public du chœur de célébrités et de dirigeants appelant Joe Biden à se retirer de la course à la présidence. Pour sa part, Netflix souhaite séparer les activités de son dirigeant des siennes, dans le souci de séduire le plus d'utilisateurs que possible. Il est encore difficile de réellement jauger l'impact du mouvement pro-Trump sur ses activités, alors que la plateforme règne sans partage dans le secteur du streaming. Cet épisode témoigne néanmoins des tensions qui s'emparent des citoyens américains de plus en plus polarisés à l'approche d'une élection présidentielle cruciale.

L'IA dope le marché des infrastructures cloud au T2 2024

Portées par la puissance que nécessite l'IA, les ventes en valeur de serveurs et d'équipements de stockage pour les infrastructures cloud ont crû de plus de 60 % au deuxième trimestre 2024. À eux seuls, les opérateurs de services ont dépensé 35 Md\$ pour l'équipement de leurs environnements partagés. L'utilisation grandissante de l'IA repose aujourd'hui sur l'exploitation de ressources hébergées dans le cloud. De fait, ces dernières bénéficient d'investissements dont la croissance atteint actuellement des niveaux impressionnants. Selon IDC, le chiffre d'affaires du marché mondial des infrastructures cloud (serveurs et stockage) a en effet atteint 42,9 Md\$ au deuxième trimestre 2024, soit 61,5 % de plus qu'à la même

période l'an dernier (+27,7 % en Europe de l'Ouest, +98 % aux États-Unis). C'est deux fois plus que la progression, déjà très confortable (+37 %), qu'il a enregistré au cours des trois mois précédents. À titre de comparaison, les hausses relevées au premier et au deuxième trimestres 2023 s'étaient établies respectivement à +14,9 % et à +7,9 %.

La hausse des prix moyens nourrit l'explosion des revenus

« La croissance des dépenses d'infrastructure cloud continue d'être tirée par l'accélération des investissements liés à l'IA, qui a particulièrement impacté les serveurs, mais a également déclenché des dépenses de stockage d'entreprise », précise Juan Pablo Seminara, analyste

chez IDC. Si la hausse des volumes commercialisés (+17,7 %) a contribué à la croissance du secteur en valeur, cette dernière tient surtout à l'inflation du prix moyen des équipements, elle-même induite par l'augmentation exponentielle des livraisons de serveurs dotés de GPU.

Comme à l'accoutumée, le marché a tiré la majeure partie de ses revenus des dépenses consacrées aux infrastructures cloud partagées. Principalement consenties par les fournisseurs de services cloud, elles ont enregistré une progression de 74,9 % à 35,3 Md\$ entre avril et juin derniers. Davantage porté par les achats des entreprises et du secteur public, le segment des infrastructures cloud dédiées à

capté de son côté 7,6 Md\$ de chiffre d'affaires trimestriel (+19,2 %).

Un marché de 132 Md\$ en 2024

Sur la base des résultats obtenus lors de la première moitié de l'année 2024, IDC s'attend à ce que le marché mondial des infrastructures cloud croisse de 48,8 % à 164 Md\$ sur 12 mois. Le cabinet d'études prédit 131,9 Md\$ (+57,9 %) de revenus annuels au segment des infrastructures cloud partagées, et 32,1 Md\$ (+20,4 %) de facturations à celui des infrastructures cloud dédiées. Quant au marché des infrastructures non-cloud, il reste bien vivace, malgré la concurrence, avec une prévision de hausse de chiffre d'affaires de 11,7 % sur l'ensemble de l'année en cours.

Mots fléchés

Savoir	↓	Empereur des Russies	↓	Or	↓	Implorer	↓	Volcan	↓	Vives	↓	Restes	↓
Vilipender						Mèche rebelle				Écharpe papale		Crochet de boucher	
	→					↓		Imaginations	→	↓		↓	
Désordre		Il repousse le Diable		Ceci	Flibustiers	→							Dieu celtique
	→	↓		↓				Pour mesurer la taille	→				↓
								Ombree					
Riche	→				Ville allemande	Petites voies	→						
Abject					↓								
	→		Enduit	→			Chanteur belge (Jacques)	→				Arme rudimentaire	
			Possessif				Nazi						
Continent		Affliction	→	↓		Qualité d'une huile	→			Célèbre dépêche	→		
	→	Qui n'a pas de fin				Paresseux				Soleil divin			
		↓		Parfum animal	→	↓			Roue à gorge	→			Divinité égyptienne
				Greffer					Article				
Baie	→			↓	Ville roumaine		Vieille colère	Corde de cow-boy	→				↓
Possèdent								Isolé					
	→		Sotte	→	↓		↓	↓		Dirigeant russe	Connu	→	
			Réfutas								Cimenterie		
Mi-homme, mi-cheval	→		↓						Frousse	→	↓		
Chômés									Chapelets				
	→					Continent	→		↓				Monnaie du Japon
						Poisson							
						↓		Exalté	→			Coloré	↓
Cependant	Époux	→											
	Rivière suisse												
	↓			Aneth	Champion	→			Unité forestière	→			
					Einsteinium				Palefreniers				
Durée	→		Métal	→	↓			Conte cours	→			Auteur de rumeurs	→
Frimés			Drame japonais					Vilaines				Vagabondes	
	→		↓				Poils utilisés comme textile	→				↓	
							Règles						Laisse passer l'air
							↓						↓
Postérieur	Agréable	→				Léproserie	→						
	Membrane de l'oeil												
	↓			Salut romain		Département français	→				Petit tour		Dépôt
				↓							↓		↓
Jeune ruminant	→				Le ça de Freud	→		Monument funéraire	→				
Moi					Sélénium			Vient de rire					
	→				↓			↓		Organe humain	→		
		Boulonner	→										
Anonne	→					Terre d'argile	→			Manche au tennis	→		

INVESTISSEMENT

AAPL et Tosyali Algérie signent un avenant

Le directeur général de l'Agence Algérienne de la Promotion des Investissements (AAPL), Omar Rekkache, a reçu, hier, le DG du Groupe Tosyali Algérie, Nasuhi Izzet Ulu, dans le cadre de l'accompagnement et de soutien aux grands projets d'investissement. Lors de cette rencontre, tenue en présence des cadres de l'AAPL, Tosyali Algérie a présenté sa stratégie et ses objectifs pour les années à venir, notamment l'augmentation de sa capacité de production, l'élargissement de ses produits et l'augmentation du volume de ses exportations, ont été présentés. A l'occasion, les deux parties ont procédé à la signature d'un avenant à la convention-cadre d'investissement précédemment signée, avec cette société a été signée. Cet avenant, modifiant les dispositions relatives aux capacités de production ainsi que la structure de financement de l'usine sidérurgique d'Oran, permettra à Tosyali Algérie de bénéficier d'avantages à même de d'atteindre les objectifs fixés.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 3 octobre 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

L'agriculture saharienne en débat

Les débats sur les grandes questions du développement de notre pays s'organisent ici et là, et c'est tant mieux. Samedi 28 septembre 2024, deux associations (GRFI et Torba) ont organisé une Conférence-débat (au siège du GRFI Ouled Fayet) sur un sujet d'une grande importance, tant par ses enjeux que par ses impacts sur l'économie et la société algériennes.

La note introductive de la Conférence-Débat annonce que « l'agriculture saharienne, longtemps cantonnée aux Oasis traditionnelles, est aujourd'hui au cœur des réflexions stratégiques pour l'avenir agricole de l'Algérie. Ce sujet a pris de l'ampleur dès 2020, lorsque de vastes projets de mise en valeur agricole dans les régions arides ont suscité un débat sur leur faisabilité et durabilité ». D'emblée, le débat a été planté sous une problématique assez provocatrice : « Agriculture saharienne : Performance et Durabilité ».

En effet, ce sont ces deux variables qui vont structurer tout le débat sur l'Agriculture saharienne : Est-elle performante ? Et serait-elle durable ? Autant pour le premier paramètre, la réponse peut paraître évidente, encore faut-il préciser les critères de sa performance ; autant pour le second terme (la durabilité), les réponses ne sont pas tranchées, plus que ça, elles sont encore insuffisantes et incomplètes, ce qui va conduire à des polémiques en raison de la difficulté de mesurer la durabilité tant au plan de la principale ressource, l'EAU, que des impacts sur l'environnement.

Le débat organisé dans le cadre de cette Conférence a été

d'une grande richesse. D'abord les exposés des experts ont posé les problématiques et suggéré des pistes de réflexion sur « les modèles d'agriculture saharienne résilients et modernes » (il serait plus indiqué d'utiliser le pluriel : il y a plusieurs agricultures sahariennes). Les sujets développés en conférences ont été suivis par des témoignages et des retours d'expériences.

Il ressort des conférences et des débats qu'à court terme, la performance, en termes de rendements et de rentabilité financière, est acté ; le volume d'investissement dans la mise en valeur en est la preuve. Ce résultat est expliqué par le coût des facteurs de production, la terre est gratuite (concession), l'Eau est gratuite, l'énergie fortement subventionnée, l'agriculture est défiscalisée et d'autres incitations et avantages sont accordés par l'Etat. Ce raisonnement est bien entendu celui du point de vue de l'investisseur (l'entrepreneur pourrions-nous dire). Du point de vue de l'Etat, d'autres considérations rentrent en ligne de compte, en particulier la contribution de cette agriculture à la souveraineté alimentaire dont le rendement financier et même économique comme le coût financier n'ont pas le même poids que pour l'investisseur privé.

Au contraire, la question de durabilité n'est pas encore tranchée, du moins à court terme. On n'a pas encore des données sur les impacts des modèles d'exploitation intensive sur les sols, les nappes phréatiques, le réservoir al-bien... Aujourd'hui, il est important de faire des évaluations sur l'ensemble des paramètres : rendements,

épuisement des ressources non renouvelables, pollution des nappes, salinité des sols et des eaux.

Le modèle d'exploitation intensive est par essence producteur d'externalités négatives, par l'effet de l'usage abusif des produits chimiques, la surconsommation des ressources naturelles, la mécanisation à outrance, et il s'apparente à une activité « hors sol », c'est-à-dire une agriculture sans paysans. Pourtant une activité aussi importante en volume et investissements mérite une attention particulière pour ne pas « gâcher une belle opportunité » de transformation du territoire national. Il est important de ne pas tomber dans le modèle dit « minier », c'est-à-dire, une fois la mine est épuisée et fermée, rien ne posse, rien ne vit. C'est à la fois toute la question de la durabilité de l'agriculture saharienne et aussi l'impact des investissements sur le territoire. Voilà un facteur structurant du territoire qui permet une attractivité des territoires sahariens qui inciterait à d'autres investissements et surtout à une occupation « durable » par une population venant d'autres régions. L'occupation du territoire par une population sédentaire est le meilleur gage pour assurer notre sécurité et la durabilité des écosystèmes sahariens. L'idée de lancer des expériences autour d'un renouveau des Oasis (ou de nouveaux modèles de vie dans le désert) est d'une importance capital. Créer de nouveaux centres de vie (sur le modèle des anciennes Oasis) intégrant les évolutions sociologiques, économiques et surtout technologiques ; voilà un projet ambitieux, défiant et utile.

OPEP+

Arkab souligne le plein respect des niveaux de production requis



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, hier, lors de sa participation aux travaux de la 56e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), que les pays membres de l'Opep+ ont respecté pleinement les niveaux de production requis, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cette réunion, tenue par visioconférence, le Comité ministériel a tout d'abord évalué le respect des engagements de réduction de la production des pays de l'OPEP+ pour les mois de juillet et août 2024, a précisé la même source. Les ministres du JMMC ont discuté également des récents développe-

ments sur le marché pétrolier international et ont échangé des points de vue constructifs sur ses perspectives à court terme, a fait savoir le communiqué. A cette occasion, M. Arkab a assuré que «le JMMC a observé avec satisfaction qu'une grande majorité des pays de l'OPEP+ respecte pleinement les niveaux de production requis» tout en soulignant «l'importance, pour tous les pays signataires de la Déclaration de Coopération, de poursuivre leurs efforts et de compenser les surplus produit au cours des mois précédents».

Dans ce contexte, M. Arkab a fait remarquer que «depuis le début de l'été, le marché est marqué par une volatilité excessive, des inquiétudes persistantes quant à la croissance économique mondiale et un ralentissement notable de la demande en produits pétroliers, alors même que les stocks mondiaux demeurent élevés et que le marché pétrolier reste correctement approvisionné». A cet effet, il a annoncé que «les membres du JMMC ont convenu de maintenir un contact étroit, de continuer à échanger régulièrement des points de vue et de rester particulièrement attentifs aux évolutions susceptibles d'affecter les fondamentaux du marché au cours des prochaines semaines», a-t-on encore précisé de même source.

Publicité

